

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

DEPARTE
MENT

de la commune de MONTREAL DU GERS

GERS

Du canton de MONTREAL DU GERS

NOMBRE DE MEMBRES

afférents qui ont pris
au Conseil En exercice part à la
Municipal Délibération

Séance du 20 septembre 2018

-----15-----15-----12-----

L'an deux mille dix huit-----

et le 20 septembre

Date de
convocation

14/09/2018

Date
d'affichage
14/09/2018

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette
commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit
par la loi, dans le lieu habituel

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA.

Présents : MM. BEZERRA Gérard, BETUING Serge, Mmes CUZACQ Geneviève,
FIN Thérèse, MM. LAFFARGUE Michel, ANTONIAZZI Jean-Pierre, LANSMANT
Sébastien, Mmes CARRERE Amandine, MONDIN-SEAILLES Christiane, Mme
DESPAX Nelly, Mme PLOQUIN Cécile, M. LABEYRIE Nicolas.

Excusés : M. CASTAY jean-Marc, Mme DAL BEN Carine.

Absent : M. CABANNES Pierre

M. LANSMANT Sébastien a été élu secrétaire de séance.

Objet de la Délibération

Modification délibération voirie Lotissement Roquat

Monsieur le Maire Gérard BEZERRA et sa fille Nelly DESPAX quittent la séance.

M. Serge BETUING rappelle les délibérations :

- du 28 décembre 2016 acceptant la parcelle BM 706 en l'état et décidant le classement de la voie privée du lotissement Roquat cadastrée BM 706 dans le domaine public,

- du 06 mars 2017 approuvant l'acquisition à l'€ symbolique de cette parcelle d'une superficie de 29 a 72 ca et que les frais engendrés par cette rétrocession seraient à la charge de Mr et Mme Gérard BEZERRA.

Le Conseil Municipal,

Renouvelle ces décisions,

Donne tous pouvoirs à M. Serge BETUING, adjoint au maire, pour signer les actes à intervenir.

Fait à MONTREAL le 20 septembre 2018.

Le Maire,

Gérard BEZERRA.

